



**Q&R N° 1**

**Date :** Le 29 mai 2018

**Projet:** Services de formation linguistique à Guelph (Ontario)

---

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

---

**Question 1 :**

Serait-il possible d'offrir la formation par vidéoconférence?

**Réponse 1 :**

Non, la formation ne peut être offerte par vidéoconférence.

**Question 2 :**

En accord avec le respect de l'environnement, est-ce que l'utilisation de copies électroniques du matériel PFL2 et CEWP pourrait être autorisée à la place de copies papiers?

**Réponse 2 :**

Oui, les copies électroniques du matériel PFL2 et CEWP sont autorisées.

---

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.